

Réunion du Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (CoDERST) du 17 mai 2022

Lors de sa réunion du 17 mai 2022, le CoDERST a examiné les dossiers suivants :

- Demande d'autorisation environnementale relative à la modernisation d'une cimenterie sur la commune d'Airvault, sollicitée par CEMENTS CALCIA ;

Avis du CoDERST : favorable

- Demandes d'autorisations temporaires de prélèvements d'eau, destinés à l'irrigation agricole pendant la saison d'étiage, en eaux superficielles du Bassin de la Sèvre Nantaise, sollicitée par la Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres

Avis du CoDERST : favorable

À la suite de ces différents avis, ces projets seront autorisés (ou non) par arrêté préfectoral de la préfète des Deux-Sèvres.